

RCS : EVRY
Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 01229
Numéro SIREN : 849 072 699
Nom ou dénomination : 2F SERVICE

Ce dépôt a été enregistré le 25/02/2021 sous le numéro de dépôt 4600

2F SERVICE

Société par action simplifiée au capital de 1 000€

Siège social : impasse Pierre Jossand

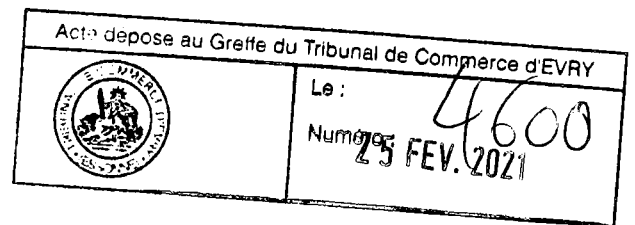
849 072 699 RCS Evry

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE 24
décembre 2019

L'an 2019, le 24 décembre à 10 heures. L'associé unique de la société SERVICE GM s'est réuni en assemblée générale extraordinaire au siège social, à l'effet de se prononcer sur les résolutions suivantes :

Première résolution

Affectation du résultat de 22 724,54€ en report à nouveau



L'assemblée de l'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal constatant la présente délibération en vue de toutes formalités devant être effectuées

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée est levée ce jour à 10h15



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	15012019	et clos le	30092019	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre			<input type="checkbox"/>		
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			<input type="checkbox"/>		

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
2 F SERVICE		IMPASSE PIERRE JOSSAND LE MEREVILLOIS 91660 MEREVILLE	
SIRET	8 4 9 0 7 2 6 9 9 0 0 0 1 0	Ancienne adresse en cas de changement:	
Adresse du principal établissement:			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
	Bénéfice imposable à 15%	26 736		

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%

Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%

PV à long terme imposables à 19%

Autres PV imposables à 19%

PV à long terme imposables à 0%

PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies

Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A

Pôle de compétitivité, art. 44 undecies

Entreprises nouvelles, art 44 septies

Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies

Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies

Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A

Autres dispositifs

Société d'investissement immobilier cotée

Bénéfice ou déficit exonéré (Indiquer + ou - selon le cas)

Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :

dans le secteur productif, art. 244 quater W

dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS Cbc/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI NON

Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
Tél:		Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné <input type="checkbox"/> (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date: 03/01/2020	Lieu MEREVILLE
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Qualité et nom du signataire:	
		Signature	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e
					f
					g
					h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.	Montant des sommes versées :					
			Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
					Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.
1	2	3	4	5	6	7	8	
M FAIVRE FRANCOIS PRESIDENT CHEMIN DEPARTEMENT	100	2019	6 272					
91690 BOISSY LA RIVIERE								

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, Joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	14 394	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT imputée sur les PVL de l'exercice	
		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise 2 F SERVICE

du 15/01/2019

Adresse IMPASSE PIERRE JOSSAND LE MEREVILLOIS 91660 MEREVILLE

au 30/09/2019

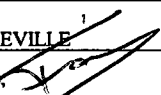
A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLETE
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice (total col.9 + total col.10) ⑩		- de l'exercice ⑩	
- de l'exercice précédent ⑪		- de l'exercice précédent ⑩	
Nom et qualité du signataire <i>Faivre Sébastien</i>		A <u>MEREVILLE</u> le <u>03/01/2020</u>	
		Signature, 	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.



Désignation de l'entreprise 2 F SERVICE Néant *

Adresse de l'entreprise IMPASSE PIERRE JOSSAND 91660 MEREVILLE

Numéro SIRET * 8 4 9 0 7 2 6 9 9 0 0 0 1 0

Durée de l'exercice en nombre de mois * 9 Durée de l'exercice précédent * 0

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le	
				<u>3 0 0 9 2 0 1 9</u>	<u>0 0 0 0 0</u>	
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net	
		1	2	3	4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles					
	Fonds commercial *	010	012			
	Autres *	014	016			
	Immobilisations corporelles *	028	030	83	936	
	Immobilisations financières * (1)	040	042			
	Total I (5)	044	048	83	936	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052			
	Marchandises *	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070		
		Autres * (3)	072	074	404	
	Valeurs mobilières de placement	080	082			
	Disponibilités	084	086	43 729		
	Charges constatées d'avance *	092	094			
		Total II	096	098	44 133	
		Total général (I+II)	110	112	83	45 069

		PASSIF		Exercice N NET	Exercice N-1 NET	
				1	2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000		
	Ecart de réévaluation	124				
	Réserve légale	126				
	Réserves réglementées*	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <u>131</u>)	132				
	Report à nouveau	134				
	Résultat de l'exercice	136		22 726		
	Provisions réglementées	140				
		Total I	142		23 726	
		Provisions pour risques et charges Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		2 340		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : <u>169</u> 14)	172		12 073		
	Produits constatés d'avance	174		6 930		
	Total III	176		21 344		
	Total général (I + II + III)	180		45 069		

RENVOLS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1 019
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302, 3 ^{ème} partie A du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise 2 F SERVICE		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant		*	
A - RÉSULTAT COMPTABLE				13 0 0 9 2 0 1 9		10 0 0 0 0					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210						
	Production vendue	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214						
		services *	217	14 247	218	70 704					
		Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222						
	Production immobilisée *			224							
	Subventions d'exploitation reçues			226							
	Autres produits			230	2						
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	70 707					
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234						
		Variation de stock (marchandises) *			236						
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238							
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240							
Autres charges externes * :		dont crédit bail : - mobilier - immobilier			242	23 550					
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	79						
Rémunérations du personnel *				250	15 068						
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	5 166						
Dotations aux amortissements *				254	83						
Dotations aux provisions				256							
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	25						
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260									
Total des charges d'exploitation (II)				264	43 971						
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	26 736						
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III) 280							
	Produits exceptionnels			(IV) 290							
	Charges financières			(V) 294							
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300						
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348								
Impôts sur les bénéfices *			(VII) 306	4 010							
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	22 726						
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	22 726	314					
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316							
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318							
	Provisions non déductibles *			322							
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324	4 010						
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248						
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998							
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999							
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997			
	DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (44, section)	986		Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	987		Zones de revitalisation de la défense (44, section)	127		Zones de revitalisation rurales (44, section)
Reprise d'entreprise en difficulté (44, section)		981		Jeune entreprise innovante (44, section A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 43 quinquies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44, section)	990
Décret ZFA (44, quinquies)		345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44, section)	992
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"			655								
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	26 736	Déficit col. 2	352	354			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356							
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :							360			
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1	26 736	Déficit col. 2	370	372			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 2 F SERVICE

Néant *

I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
	ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406				
	Autres	410		412		414		416				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426				
	Constructions	430		432		434		436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	1 019	444		446	1 019		1 019	
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456				
	Matériel de transport	460		462		464		466				
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476				
Immobilisations financières		480		482		484		486				
TOTAL		490		492	1 019	494		496	1 019		1 019	
II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES												
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
	Terrains		510		512		514		516			
	Constructions		520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532	83	534		536	83		
	Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546			
	Matériel de transport		550		552		554		556			
Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566				
TOTAL		570		572	83	574		576	83			
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées, virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values							
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme						
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧				
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589				
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595				
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)								591				
TOTAL					596	585	597	599				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 2 F SERVICE

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	12 677
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	1 288
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise : 2 F SERVICE		Néant <input checked="" type="checkbox"/>
Exercice ouvert le : 15/01/2019	et clos le : 30/09/2019	Durée en nombre de mois : 9
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectif moyen du personnel * :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	
IV- Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 - total 3)	137
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).	117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD		
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	022	Effectifs au sens de la CVAE * 023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	024	160
Date de cessation		186

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1	1
---	---

(1) Néant

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 1 9

N° SIRET 8 4 9 0 7 2 6 9 9 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2 F SERVICE

ADRESSE (voie) IMPASSE PIERRE JOSSAND LE MEREVILLOIS

CODE POSTAL 91660 VILLE MEREVILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique FAIVRE Prénom(s) FRANCOIS

Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie CHEMIN DEPARTEMENTAL 49

Code postal 91690 Commune BOISSY LA RIVIERE Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

conforme à l'original

Fair

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			
PRODUIT CONSTATEE D AVANCE			6 930.00
30/09/2019 OD EDT CONSTATEE D AVANCE		6 930.00	
FNP			1 670.40
30/09/2019 OD FNP ACI		1 670.40	
PROVISION CONGES PAYES			674.34
30/09/2019 OD Provisions pour congés payés		674.34	
PROV CHARGES SUR CONGES PAYES			160.29
30/09/2019 OD Provisions pour congés payés		160.29	
AUTRES CHARGES A PAYER			94.99
30/09/2019 OD PROV FCP 30/09/19		94.99	



DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2019 9		Euros	%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	936		936	
MATERIEL ET OUTILLAGE	1 019		1 019	
AMORT MAT & OUTILLAGE	83		83	
TOTAL I	936		936	
AUTRES CREANCES	404		404	
TVA A RECUPERER	106		106	
TVA/FACT NON RECUES	294		294	
SERVICE GM	4		4	
DISPONIBILITES	43 729		43 729	
LCL	43 729		43 729	
TOTAL II	44 133		44 133	
TOTAL GENERAL	45 069		45 069	

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N 30/09/2019 9	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	1 000		1 000	
CAPITAL IND. OU SOCI	1 000		1 000	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	22 726		22 726	
TOTAL I	23 726		23 726	
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	2 340		2 340	
FOURNISSEURS DE BIENS	670		670	
FNP	1 670		1 670	
AUTRES DETTES	12 073		12 073	
PROVISION CONGES PAYES	674		674	
URSSAF	1 016		1 016	
RETRAITE	643		643	
PROV CHARGES SUR CONGES PAYES	160		160	
ETAT IMPOT/BENEFICES	4 010		4 010	
TVA A PAYER	5 461		5 461	
AUTRES CHARGES A PAYER	95		95	
FAIVRE COMPTE COURANT	14		14	
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	6 930		6 930	
PRODUIT CONSTATEE D AVANCE	6 930		6 930	
TOTAL III	21 344		21 344	
TOTAL GENERAL	45 069		45 069	

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 30/09/2019 9	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	70 704		70 704	
PRESTATION DE SERVICE	51 171		51 171	
pdt annexe frais exo	14 247		14 247	
PD ANNEXE FRAIS 20%	5 286		5 286	
AUTRES PRODUITS	2		2	
PROD.GEST.COURANTE	2		2	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	70 707		70 707	
AUTRES CHARGES EXTERNES	23 550		23 550	
PRESTATIONS FRAIS ANNEXE 20%	5 109		5 109	
prestation frais exo	13 928		13 928	
FOURNITURE D'ENTRETIEN	494		494	
FOUR. DE BUREAU	136		136	
LOCATION IMMO	600		600	
CHARGES LOCATIVES	102		102	
ENTRETIEN	9		9	
ASSURANCES	22		22	
HONORAIRES	1 926		1 926	
DEPLACEMENT	276		276	
DPLCMT DEMITRA	240		240	
MISSIONS RECEPTIONS	349		349	
POSTE	37		37	
SERVICE BANCAIRE	321		321	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	79		79	
FORMATION CONTINUE	79		79	
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	15 068		15 068	
SALAIRES ADMINIS & GERANT	14 394		14 394	
PROVISION CONGES PAYES	674		674	
CHARGES SOCIALES	5 166		5 166	
URSSAF	3 390		3 390	
retraite	707		707	
GARP	283		283	
PROV CHARGE S/ CP	160		160	
AUT CHARGES PERSONNE	625		625	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	83		83	
DOT.AMORT.S/IMM.CORP	83		83	
AUTRES CHARGES	25		25	
CHG GESTION COURANTE	25		25	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	43 971		43 971	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	26 736		26 736	
IMPOTS SUR LES BENEFICES	4 010		4 010	
IMPOT SOCIETE	4 010		4 010	

ANNEXE

Exercice du 15/01/2019 au 30/09/2019

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 15/01/2019 au 30/09/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 019
TOTAL			1 019
TOTAL GENERAL			1 019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 019	1 019
TOTAL			1 019	1 019
TOTAL GENERAL			1 019	1 019

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		83		83
TOTAL		83		83
TOTAL GENERAL		83		83

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	83				
TOTAL	83				
TOTAL GENERAL	83				

Etat des provisions

Néant

ANNEXE

Exercice du 15/01/2019 au 30/09/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	401	401	
Débiteurs divers	4	4	
TOTAL	404	404	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	2 340	2 340		
Personnel et comptes rattachés	674	674		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 819	1 819		
Impôts sur les bénéfices	4 010	4 010		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 461	5 461		
Autres impôts taxes et assimilés	95	95		
Groupe et associés	14	14		
Produits constatés d'avance	6 930	6 930		
TOTAL	21 344	21 344		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PART	10.0000	100			100

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 670
Dettes fiscales et sociales	930
Total	2 600